79

Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève

البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

Vérifier au prononcé

Examen Périodique Universel de Djibouti

M. Amine CHABI
Conseiller

Déclaration de

S.E. M. Omar HILALE

Ambassadeur, Représentant Permanent
du Royaume du Maroc

Genève, le 25 Avril 2013

Monsieur le Président, Ali Farah Assowch

Je voudrais remercier Son Excellence, M. ~~XXXX~~, Ministre de la Justice de Djibouti. Le Royaume du Maroc exprime son soutien aux efforts continus mis en œuvre par ce pays frère dans le domaine des droits de l'homme.

Le Maroc salue les réformes politiques importantes mises en œuvre par Djibouti. L'introduction d'une dose de proportionnelle aux élections législatives constitue le fait marquant de la réforme de la loi organique sur les élections de 2012. Nous prenons bonne note des résultats des élections législatives qui se sont tenues, le 22 février 2013, qui ont permis la participation effective de l'opposition et son accession au parlement. Ces élections marquent une étape importante dans la vie démocratique du pays.

La Commission Nationale des droits de l'homme joue un rôle clé dans le domaine de la protection et de la promotion des droits de l'homme. Nous relevons avec satisfaction que les capacités de la Commission ont été renforcées par le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers sur les plan humain et matériels aux fins d'une meilleure protection des droits de l'homme

A cet égard, nous saluons les efforts législatifs visant à réviser l'ensemble des textes régissant la Commission Nationale des Droits de l'Homme pour la rendre conforme aux principes de Paris.

Le Royaume du Maroc note avec satisfaction les efforts de Djibouti pour assurer un accès universel à l'éducation à l'horizon de 2015, comme l'illustre la hausse du taux brut de scolarisation de 10% en cinq ans. Ces efforts méritent un accompagnement de la part de la communauté internationale.

Nous tenons également à souligner les efforts déployés par Djibouti dans la lutte contre la précarité, la pauvreté et le chômage à travers l'Initiative Nationale de Développement Social (INDS). Djibouti est l'un des rares pays dans le continent à avoir adopté une politique ambitieuse visant la mise en place de filets sociaux et associant des instruments tels que le microcrédit et les coupons alimentaires au profit des catégories les plus vulnérables.

Le Maroc salue les mesures importantes prises pour le renforcement des capacités de la justice et l'amélioration de l'accès à la justice. L'adoption de la loi sur l'aide judiciaire, le développement des audiences foraines pour mieux couvrir le territoire ou la création du service accueil et orientation du Ministère de la Justice constituent autant d'actions pour rapprocher la justice du citoyen.

Permettez moi de conclure en soulignant l'impératif d'un plus grand soutien à Djibouti en matière d'assistance technique pour le renforcement de la CNDH et pour l'organe national chargé de la Statistique.

Je vous remercie Monsieur le Président.